

La France et les Principautés Roumaines pendant la guerre de Crimée (1853-1856)

*Iulian Oncescu**

*Universitatea „Valahia” din Târgoviște, Facultatea de Științe Umaniste, Catedra de Istorie, str. Lt. Stancu Ion, nr. 34-36A, Târgoviște, 130105, jud. Dâmbovița. iulian1791@yahoo.com, iulian_oncescu@yahoo.fr.

Mot-clé: La France, l'Union des Principautés Roumaines, la guerre de Crimée, action diplomatique, emigration révolutionnaire roumaine.

Abstract. Few 19th century phenomena aroused so much interest as the Crimean War, this important episode of the Oriental problem. With its reopening, the problem of the Romanians' union came at the front of the general preoccupations. Consequently, the Crimean War turned the Romanian cause into a European problem. More important than the military operations of the conflict were the diplomatic negotiations. The conflagration gave these negotiations a particular character, and the Romanian problem played a more important role than it was attributed in the general context of its epoch. The European powers that supported the Principalities' Union did it, naturally, following their own economic, political and strategic interests as well as their diplomatic advantages. While the official France intervened in the negotiations that took place during the Crimean War, Napoleon III carried out a personal and secret diplomacy. In this context, the official French diplomacy, and also the secret policy of the emperor supported the idea of the Principalities' Union, which became one of the European problems of those times.

We could say that, if the Romanians' expectations from France became, after 1853, maximal, France itself found in the Romanian emigration the most convinced supporters of an open and extended French politics in Eastern Europe. How determined Napoleon III was to follow such a strategy in the long run was still unclear in 1855, yet from the French politics one could already see that such an intention was present and that the Principalities, their new status and their Union as a European solution of stability in the South-East of Europe formed the central element of the French diplomats' actions at the end of the Crimean War.

Peu de phénomènes historiques du XIX^e siècle ont suscité un intérêt semblable à celui manifesté pour la guerre de Crimée, cet épisode important du problème oriental. Cet intérêt a été exprimé à travers une littérature riche et variée qui montre en quelle mesure les interdépendances étaient devenues strictes « *dans une Europe qui ne pouvait plus se maintenir dans les limites fixées par le Congrès de Vienne* » (Gh. Platon 1998 : 149).

Du point de vue de ce qu'on a publié à l'époque, la guerre de Crimée a, entre autres, deux caractéristiques : les opérations militaires se sont déroulées parallèlement aux négociations de paix ; les gouvernements des pouvoirs européens entraînés dans des négociations ou dans le conflit ont publié tout de suite des actes qui engageaient leurs intérêts, cherchant à justifier l'attitude et à gagner l'opinion publique. Dans cette très riche littérature on trouve très souvent des mentions concernant les Principautés Roumaines, ce qui est explicable, si on tient compte du fait que, dans ces circonstances-là « la question roumaine » acquerrait, elle aussi, un caractère international (L. Boicu 1972 : 10 ; L. Boicu 1975 : 120).

Entre 1853 et 1866, en Italie et en Pologne, en Serbie, au Monténégro, en Syrie, en Grèce, à Naples, à Neufchatel et à Schleswig-Hollstein, sont nées les ainsi-dites *questions ou problèmes* qui, chacune avec son degré d'importance propre, ont marqué les rapports des Etats, sans que l'une ou l'autre d'entre elles – excepté la cause italienne et l'insurrection

polonaise – se soit levée au niveau d'importance et d'ampleur du problème roumain (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 137).

Une fois la crise orientale recommencée, le problème de l'union des Roumains s'est situé vraiment au premier plan des préoccupations générales (S. Neagoe 1986 : 254). La guerre de Crimée a fait de la cause des Moldo-Valaches un problème européen (T.W. Riker 2000 : 24). La guerre a été un événement européen, non seulement par le nombre des Etats engagés dans le conflit, mais aussi par ses conséquences. Pourtant, les négociations diplomatiques ont été plus importantes que ses opérations militaires. Ces négociations étaient déterminées par les problèmes levés par la nécessité d'établir un nouvel équilibre de forces en Europe. Le conflit a conféré aux négociations diplomatiques un caractère à part (Gh. Platon 1998 : 149), et le problème roumain a joué un rôle plus important que celui qu'on lui a attribué couramment dans le contexte général de l'époque (Gh. Platon 1998 : 150 ; Gh. Platon 1985 : 164). Il a contribué inclusivement à la démarcation des groupements de forces qui allaient donner une nouvelle configuration à l'équilibre européen (Gh. Platon 1998 : 151).

Les pouvoirs européens qui ont appuyé l'Union des Principautés l'ont fait, certainement, poursuivant leurs propres intérêts économiques, politiques ou stratégiques, ainsi que des bénéfices diplomatiques. Les calculs ont inclus aussi les intentions des compensations, dont les Principautés Roumaines sont devenues la monnaie d'échange (les plans français offraient les Principautés à l'Autriche, en échange des possessions italiennes) (Gh. Platon 1998 : 151). Pour demeurer *maître du jeu*, Napoléon III a pratiqué, comme on sait bien, une diplomatie personnelle et secrète. Il est intervenu dans les négociations et a eu même recours à des émissaires dont les interventions et les initiatives ont doublé et parfois se sont même substituées à la diplomatie officielle (Gh. Platon 1985 : 166).

L'orientation de la politique externe de Napoléon III a été interprétée, à son époque et plus tard, de manières variées. Nicolae Iorga montrait, par exemple, qu'il y avait dans l'empereur français un côté rêveur aussi, que l'on retrouve souvent dans les hommes, mais lui, de l'autre côté, a pris connaissance de la vie, en a usé et en a abusé ; cela semble avoir été son plan, mais, appuyant les nationalités, Napoléon III a déterminé la diminution des deux ennemis des traditions napoléoniennes : éloigner les Russes du Danube, arrêter les Autrichiens dans les Carpates étaient un désir gésir général de l'Europe industrielle, qui voulait s'assurer le cours du Danube. Parlant de la politique orientale de I. Donteville, Napoléon III, mentionnait que, la politique des nationalités, chère à l'empereur, s'est affirmée de la manière la plus discrète réalisable après la Guerre de Crimée. Au Traité de Paris (1856), tous les pouvoirs ont garanti les privilèges de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie. Dans l'histoire diplomatique du deuxième Empire, tout a été plein de désaccords et de contrastes. Tout était soumis à la volonté d'un seul homme, mais un homme ayant des volontés successives et contradictoires, qui voulait ou ne voulait pas ou voulait de nouveau, et ne s'engageait décisivement sur une route fautive qu'après avoir contourné vingt fois la vraie route (Ph. Séguin 1994 : 216). Cette manière d'agir fait qu'il devient parfois difficile pour les historiens de suivre exactement les méandres imposés par Napoléon III à la politique française, mais finalement les résultats s'imposent par leur nouveauté et leur importance, comme on le verra.

L'intérêt remarquable pour le problème roumain ne s'est pas limité, de l'autre côté, seulement au cercle des grands pouvoirs engagés directement dans le conflit oriental (Russie, France, Angleterre, Autriche, Prussie, Sardaigne), mais s'est étendu aussi aux pouvoirs de deuxième rang (Suède, Hollande, Danemark, Belgique, Espagne, Grèce), des témoignages en ce sens étant les documents diplomatiques de l'époque (N. Corivan 1937 : 7 ; P. Bury 1976 : 277-298 ; P. Milza 2004 : 306-309 ; M. Blanchard 1950 : 77-78 ; 80-81 ; T. Lenz 1995 : 75-79). L'année 1853 semblait ouvrir ainsi, dès le début, des perspectives un peu meilleures pour les Roumains. Après plus de 20 ans, les regards des cabinets européens

étaient dirigés de nouveau sur le sud-est européen, à cause du déclenchement d'un nouveau conflit diplomatique russo-turc et des perspectives européennes d'une guerre entre la Russie et la Turquie. Le prétexte utilisé par Nicolae I, au printemps de 1853, pour liquider « l'homme malade de l'Europe », l'Empire Ottoman, a été la demande de lui accorder la protection des « Lieux saints » et des sujets Orthodoxes de l'Empire, ce qui aurait signifié le passage de la Turquie sous la tutelle de la Russie. Cela aurait été une demande exorbitante (Gh. Platon 1985 : 166).

Le déclenchement du conflit a eu, comme on le sait, comme prétexte une question d'ordre religieux (P. Cernovodeanu 1992 : 81 ; J.B. Duroselle 1964 : 114), mais sa cause réelle ont été les désaccords entre les grands pouvoirs concernant le contrôle des détroits (Bosphore et Dardanelles) et la domination de la Mer Méditerranée orientale (E.V. Tarlé 1952 : 104-108 ; R. Gildea 1987 : 178 ; A. Gouttman 2003 : 13-53). En tout cas, vers le milieu du XIX^e siècle, beaucoup d'hommes d'Etat européens considéraient que l'Empire Ottoman ne pouvait plus survivre longtemps : *“Nous portons sur nos dos un homme malade – disait le tsar à l'ambassadeur de l'Angleterre -, nous ne devons pas le laisser succomber avant de décider concernant la succession”*. Dans ses discussions avec l'ambassadeur de l'Angleterre à Petersburg, G.H. Seymour (février 1853), Nicolae I a dévoilé clairement son intention de partager la Turquie de commun accord avec le gouvernement anglais. Le tsar a essayé de persuader l'ambassadeur qu'il parlait aussi au nom de l'Autriche, car, disait-il, *“ce qui convenait à la Russie convenait aussi à l'Autriche, leurs intérêts étant parfaitement identiques”*. L'ambassadeur anglais a été surpris par la déclaration ouverte du tsar, qui s'était fait aussi porte-parole de l'Autriche. L'idée que le tsar se faisait concernant la division de l'héritage de l'Empire Ottoman était qu'il allait prendre les provinces danubiennes et offrir sa protection aux Etats balkaniques indépendants, et qu'il allait offrir l'Egypte et la Crète à l'Angleterre (L. Boicu 1972 : 73). *“Si nous réussissons, l'Angleterre et moi, de tomber d'accord concernant ce problème, peu nous importe ce que penseront ou feront les autres”* (A. Maurois f.a. : 592). S'adressant, tour à tour, à l'Angleterre, à la France, et non pas en dernière instance, à l'Autriche, le tsar a vu ses projets rejetés, les partenaires considérant que ces projets ne correspondaient pas tout à fait à leurs propres intérêts (L. Boicu 1972 : 73).

Ainsi, aux propositions répétées du tsar de division de l'Empire Ottoman, le ministre de l'extérieur de l'Angleterre a répondu négativement, son gouvernement n'admettant ni même une occupation temporaire du Constantinople par la Russie (A. Iordache 1984 : 80). La France a été exclue de ces plans, mais parce que l'Angleterre avait rejeté les avancées du tsar, les Anglais ont trouvé dans la France, en Orient, une alliée contre la Russie (J. Madaulle 1973 : 18).

Après le refus de l'Angleterre, le tsar a décidé de recourir à une « agression » diplomatique contre la Turquie, essayant de profiter des « incessantes » provocations de Napoléon III au sujet des « Lieux saints » (A. Maurois f.a. : 593). En février 1853 Mensikov a été envoyé à Constantinople (A. Gouttman 2003 : 36) (ministre russe de la Marine), et a présenté au sultan plusieurs demandes concernant les sujets Chrétiens de la Porte, concernant le protectorat de la Russie pour eux, qui, une fois mises en pratique, auraient fait du tsar Nicolae I le deuxième sultan de l'Empire Ottoman (L. Boicu 1972 : 80). Si ces demandes n'étaient pas satisfaites, Mensikov était autorisé de recourir à un ultimatum (A. Iordache, A. Stan 1987 : 163).

Au moment où les prétentions de la Russie concernant la Turquie ont été connues à Paris, Napoléon III a convoqué le Conseil de Ministres pour mettre en discussion l'attitude qui devait être adoptée (A. Gouttman 2003 : 43; E.V. Tarlé 1952 : 135). Bien que le ministre de l'Extérieur de la France, Drouyn de Lhuys, a proposé l'adoption d'une tactique d'expectative, à l'exhortation du ministre de l'Intérieur, Persigny, Napoléon III a décidé d'envoyer la flotte française dans les eaux turques (A. Gouttman 2003 : 48 ; E.V. Tarlé 1952 :

136-138).

Dans ce contexte, à cause du refus de la Turquie, le tsar a arrêté ses relations diplomatiques avec la Porte le 9/21 mai 1853, et a menacé avec l'occupation militaire des Principautés Roumaines, comme moyen de pression. Sans déclarer la guerre à l'Empire ottoman, le 20 juin/2 juillet la même année, les troupes russes, commandées par le maréchal Ivan Feodorovici Paskevici, ont traversé ensuite le Prut et ont occupé les Principautés Roumaines (J.P. Bled 1987 : 213 ; P. Cernovodeanu 1992 : 81). Dès la phase des négociations diplomatiques entre la Russie et la Turquie, déroulées à Constantinople, la diplomatie française avait envisagé l'occupation des Principautés Roumaines et la sollicitation de l'intervention armée de la France par la Turquie (A. Iordache 1984 : 80-81). Le consul de la France à Bucarest, Eugène Poujadé, informait ainsi, le 3/15 février 1853, le ministre de l'Extérieur de la France, Drouyn de Lhuys, sur l'éventualité d'une occupation russe dans les Principautés: « *Si vous vous rappelez, monsieur le ministre, les dépêches que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la fin de l'an passé, vous auriez vu là que l'éventualité d'une occupation par la Russie était prévue dès cette époque-là. Aujourd'hui, la prochaine arrivée des Russes fait l'objet de toutes les conversations et au sein de toutes les classes. [...] Dans leur imagination superstitieuse, les Moldo-Valaches croient, d'ailleurs, que certains signes précurseurs annoncent l'arrivée des Russes dans les Principautés: selon les croyances populaires, partagées aussi par les boyards, un hiver rigoureux, une invasion de sauterelles ou une aurore boréale très belle ont provoqué une vive émotion, car ils aiment les Russes, mais de loin, et n'aimeraient pas leur offrir leurs salons, voir leurs bonnes maisons transformées en hôpitaux et leurs revenus souffrant une baisse considérable* ». Quant aux Russes, on savait qu'entrer dans les Principautés était une grande chance, une occasion qu'ils cherchaient avidement. Pour les officiers russes il était un plaisir de vivre dans une capitale plus luxueuse, par comparaison avec leurs villes tristes, et pour tous, celle-ci devenait un endroit où ils pouvaient jouir d'une liberté et d'un pouvoir jamais goûtés chez eux. Le consul ne connaissait pas le point de vue du gouvernement français concernant l'occupation des Principautés, mais, supposant que celle-ci était mal vue à Paris, elle lui semblait une modalité efficace d'opposition contre la Russie, dont le territoire ne pouvait pas être envahi par la France, comme le territoire de l'Autriche ou de la Prussie; c'était même un moyen de déterminer la Porte ottomane de déclarer elle-même l'indépendance et la neutralité des Principautés danubiennes, sous la protection et la garantie de l'Europe, en échange d'un remboursement financier qui allait être réglé ultérieurement (*Independența României. Documente*, II, p. I, 1977 : 2-3). Quant à l'invasion des Principautés par les Russes, celle-ci n'était qu'un acte agressif de plus, rompant, de nouveau et d'autant plus dangereusement, l'équilibre de forces (A. Gouttman 2003 : 73).

Dans l'ordre des évènements, le tsar Nicolae I a donné, le 14/26 juin 1853, un manifeste dans lequel il montrait que, bien qu'il avait fait une série de démarches, la Porte avait refusé de consentir à l'octroi de garanties pour les sujets de religion orthodoxe. Ayant épuisé tous les moyens de pression sur la Porte, le tsar a trouvé indispensable de faire ses troupes entrer dans les Principautés, pour avoir une garantie en vue du « *rétablissement des droits* » qu'il considérait détenir. Il déclarait aussi qu'il est prêt d'arrêter la marche des troupes si la Porte s'engageait de garantir l'intégrité des privilèges de l'Eglise Orthodoxe. Sinon, il allait continuer sa marche « *pour la défense de la foi orthodoxe* » (*Acte și documente*, II, 1889 : 144-145, 149-150).

L'invasion des Principautés par la Russie, le 21 juin/3 juillet 1853, a fait ensuite l'objet d'un proteste de la Porte adressé aux représentants de l'Angleterre, de la France et de la Prussie à Constantinople (A. Iordache 1984 : 81-82 ; L. Taftă 2006 : 113-114). L'Angleterre et la France ont qualifié l'acte russe pour une violation du droit des gents et du Traité de 1841 (L. Boicu 1972 : 85). Le tsar voulait seulement intimider les Turcs, car avec 80.000 hommes

on ne pouvait quand même pas conduire une guerre offensive dans la Presqu'île Balkanique, où la Turquie disposait de 145.000 hommes et de nombreux instructeurs étrangers (N. Ciachir 1985 : 149). Le sultan Abdul Medjid, appuyé aussi par l'Angleterre et la France, a adressé pourtant un ultimatum aux Russes, le 27 septembre/9 octobre 1853, demandant l'évacuation des Principautés en 15 jours (P. Cernovodeanu 1992 : 81-82 ; A. Gouttman 2003 : 80). Le gouvernement tsariste a riposté en déployant ses troupes sur la ligne du Danube et, face à cette situation, la Turquie a déclaré la guerre contre la Russie le 4/16 octobre 1853 (J.P. Bled 1987 : 213 ; P. Cernovodeanu 1992 : 82). Les hostilités ont commencé le 23 octobre/4 novembre 1853, par les hostilités sur la ligne du Danube (*Istoria Românilor*, vol. VII, t. I, 2003 : 243).

Dans l'escalade des événements militaires qui ont suivi, si au début le théâtre parallèle de guerre du Caucase a eu un rôle secondaire (*Istoria Românilor*, vol. VII, t. I, 2003 : 235-241), plus tard il y a eu des luttes violentes dans les zones de Batumi, Poti, Georgie et Arménie. En novembre 1853, la flotte turque, formée de 14 vaisseaux, a été vaincue et submergée à Sinope (*Istoria Românilor*, vol. VII, t. I, 2003 : 295-310), ce qui a offert à la Russie la suprématie dans le bassin de la Mer Noire (N. Ciachir, Gh. Bercan 1984 : 331-332) et a conduit, plus tard, à l'entrée dans ce conflit de la France et de l'Angleterre. Pour Napoléon III, l'an 1853 est pratiquement l'an de son premier vrai triomphe diplomatique, car il réussit réellement à diviser la coalition des pouvoirs européens qui ont vaincu Napoléon I. L'Angleterre était maintenant son allié, et l'Autriche se dirigeait vers cette alliance (E.V. Tarlé 1952 : 350 ; A. Gouttman 2003 : 50). Entre temps, une partie des révolutionnaires roumains exilés se sont rassemblés en Turquie pour former un « corps de volontaires » pour lutter en vue de la libération des Principautés de l'occupation russe (V. Stan 1994 : 387). La nouveauté des situations était absolue.

Le 8/20 mars 1854, les troupes russes, dirigées par le général Mihail Dimitrievici Gorceakov, ont reçu du tsar l'ordre de traverser le Danube. Dans les luttes avec les Turcs, de Călărași, Brăila et Ismail, les Russes n'ont pourtant pas obtenu de succès, et le siège de Silistra, commencé le 24 mars/5 avril 1854, a évolué dès le début de manière insatisfaisante. Les Ottomans, commandés par Omer Pacha, ont résisté avec vaillance (P. Cernovodeanu 1992 : 82). Le 15/27 et le 16/28 mars, la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre contre la Russie, après avoir conclu, préalablement, le 28 février/12 mars 1854, un traité d'alliance avec la Turquie (*Acte și documente*, II, 1889 : 407-409). La volonté de s'assurer l'alliance avec l'Angleterre, de la consolider et de la faire durer, a été l'une des raisons de Napoléon III de s'engager décisivement aux côtés des Anglais dans la Guerre de Crimée. Cela marquait l'entrée en scène de l'empereur dans le « théâtre extérieur », et aussi la rentrée complète de la France dans le concert international, ainsi que la première « secousse » de l'Europe de l'an 1815 (Ph. Séguin 1994 : 220).

Bien que Napoléon III ait donné, dès le 12/24 mars 1854, l'ordre de constituer « une armée de l'Est », nommant le maréchal Saint-Arnaud commandant suprême, cette armée est arrivée au Danube seulement au mois de juin, les opérations militaires commençant encore plus tard, en juillet. Les flottes unies des Français et des Anglais parcouraient pourtant la Mer Noire dès le 4/16 janvier 1854 et faisaient la connexion entre Varna et Constantinople (E.V. Tarlé, II, 1952 : 6 ; J. Nouzzille 2006 : 18-20). Aucun des belligérants n'avait pas pensé initialement à une guerre difficile, mais à quelques opérations imposant la négociation, établissant des prémisses avantageuses. Cela explique le fait que Napoléon III a délégué la commande des troupes françaises à Saint-Arnaud et n'a pas assumé la commande lui-même (Ph. Séguin 1994 : 221).

Profitant de la crise orientale, l'Autriche aussi a réussi d'obtenir des concessions à la fois de la part de la Turquie, et des gouvernements français et anglais. Au début du conflit entre la Russie et la Turquie, et aussi plus tard, l'Autriche avait adopté une position de « neutralité ». Dans ce contexte, la France et l'Angleterre n'ont pas perdu la moindre occasion

pour attirer l'Autriche de leur côté. Pour cela, en novembre 1853, Palmerston a offert les Principautés Roumaines à l'Autriche en échange des possessions italiennes. L'ambassadeur de la Russie à Paris, Pavel Kiseleff, observait lui aussi que la France et l'Angleterre exerçaient des pressions sur l'Autriche par deux voies : la perte des possessions italiennes; l'occupation des Principautés Roumaines par les armées autrichiennes au cas où le cabinet de Vienne aurait déclaré la guerre contre la Russie (L. Boicu 1972 : 95-96 ; T.W. Riker 2000 : 34). C'est toujours Pavel Kiseleff qui a observé que Napoléon III était de plus en plus content de l'Autriche (L. Boicu 1972 : 96).

La France, surtout, a exercé des pressions sur l'Autriche pour qu'elle adopte une position plus intransigeante par rapport à la Russie concernant l'occupation des Principautés. Pourtant, combinant les menaces avec les promesses, Napoléon III admettait tacitement que « *les Principautés doivent être données à l'Autriche* » sans indiquer quel genre de compensations elle allait payer (L. Boicu 1972 : 102-103 ; Șt. Ceaușu 2006 : 42-43).

Après avoir envoyé, elle aussi, un ultimatum à la Russie, le 22 mai/3 juin 1854, demandant la retraite des troupes des Principautés (L. Boicu 1972 : 116), le 2/14 juin l'Autriche a signé avec la Porte la Convention de Boyadjy Keuy, par laquelle la Turquie se déclarait d'accord avec l'occupation temporaire des Principautés par les troupes habsbourgeoises, jusqu'à la fin de la guerre (*Acte și documente*, II, 1889 : 459-460).

Sous la pression des événements, le 9/21 juin 1854 le tsar Nicolae I a ordonné l'arrêt du siège de Silistra et ensuite l'évacuation de la Valachie, jusqu'au 27 juillet/8 août 1854, et de la Moldavie, jusqu'au 2/14 septembre 1854. La place des Russes dans les Principautés a été occupée d'abord par les armées ottomanes (commandées par Omer pacha) le 10/22 août 1854 et ensuite, le 13/25 août, par les armées autrichiennes, conduites par Johann von Coronini-Cronberg (P. Cernovodeanu 1992 : 84 ; A. Iordache 1984 : 82-83 ; L. Boicu 1972 : 138-154 ; *Istoria Românilor*, vol. VII, t. I, 2003 : 423-424). A la fin du mois de septembre 1854, les deux princes régnants - Grigore Ghica et Barbu Știrbei – sont revenus respectivement sur les trônes de la Moldavie et de la Valachie. Grigore Ghica (L. Boicu 1973) a déployé ensuite en Moldavie une politique correspondant aux intérêts nationaux. A l'extérieur il s'est orienté « *ouvertement vers la France* » (Gh. Platon 1985 : 168). Et, aussi de ce point de vue, il s'agissait d'une nouveauté.

Ed. Thouvenel, l'ambassadeur de la France à Constantinople, L. Béclard, le consul général de Bucarest, Victor Place, le consul de Iasi, ont mis en évidence unanimement, au moment respectif, le patriotisme, la bienveillance, le désintéret personnel, la loyauté et la probité de Grigore Ghica (L. Boicu 1973 : 19). En février 1855, Grigore Ghica a congédié M. Șuțu du poste de secrétaire personnel, son remplaçant devenant un écrivain et diplomate français - Edouard Grenier (L. Boicu 1973 : 88, 90-93).

L'occupation militaire autrichienne, qui allait se prolonger jusqu'en mars 1857, a montré, de l'autre côté, les intentions de l'Autriche d'annexer les Principautés, sinon immédiatement, en tout cas en perspective. Le régime d'occupation institué, avec ses nombreuses mesures dures, les réquisitions et les abus qui ont eu lieu, ont déterminé des dommages graves aux Principautés. D'ailleurs, l'intention de l'Autriche de remplacer la Russie a dû se confronter même à l'opposition de la France et de l'Angleterre (I. Stanciu, I. Oncescu 2004 : 185). Les adversaires les plus incommodes pour les Autrichiens ont été effectivement les représentants des consulats français. A l'entrée des troupes autrichiennes dans les Principautés Roumaines, les consulats ne se sont pas dépêchés pour reprendre leur relation officielle avec les autorités locales, les relations respectives étant suspendues dès la période de l'occupation russe (L. Boicu 1972 : 243). Une fois la France entrée dans la guerre, les sujets de ce pouvoir sont passés sous protection belge (L. Boicu 1972 : 243-244). Les rapports officiels ont été repris plus tard, vers la fin du mois de mars 1855. Dans les yeux des Français et des Anglais, l'occupation autrichienne valait autant que la précédente, celle russe.

Les représentants des consulats français ne se sont pas contentés de ça, agissant le plus souvent du côté des Turcs, surtout comme ils avaient des disputes avec les Autrichiens. Le consul général de la France dans les Principautés était Eugène Poujadé (S. Rădulescu 2006 : 99-108), marié à une fille de Constantin Ghica, qui insistait pour la montée de son beau-père sur le trône, fait qui explique aussi, en partie, l'opposition de Barbu Știrbei aussi contre les Autrichiens. Par conséquent, le prince régnant est intervenu au gouvernement français et E. Poujadé a été révoqué de son poste en décembre 1854. Sa place a été occupée, en mars 1855, par Louis Béclard, qui a été influencé par Saillard, ancien subordonné de E. Poujadé et ennemi de celui-ci. Ce contexte explique, selon Leonid Boicu, les bons rapports entre le consul général de la France avec les Autrichiens et avec Barbu Știrbei (L. Boicu 1972 : 244).

Simultanément aux initiatives de la diplomatie française concernant l'union des Principautés, L. Béclard a trouvé son « *équilibre et sa boussole* », joignant les visons unionistes. Par le retour de Victor Place à Iași (d'où il a été absent entre octobre 1855 - juin 1856, étant lui aussi marié à une Roumaine), les Français ont retrouvé leur position privilégiée et ont continué énergiquement les actions anti-Autrichiennes, d'opposition et de combat de tout ce qui venait de leur part du point de vue administratif, économique et politique (L. Boicu 1972 : 245). Sous le prétexte de la « neutralisation » du territoire des Principautés, les Autrichiens, qui avaient institué ici un régime militaire d'occupation, n'ont pas permis aux troupes Anglo-Françaises et Ottomanes d'engager des opérations militaires du sud, du côté du Dobroudja, en traversant le Danube, vers la Bessarabie, pour libérer ce territoire roumain. Le corps expéditionnaire Anglo-Français, débarqué en juillet-août 1854 à Balçic et à Constanța, n'a pas pu, par conséquent, continuer son action vers le nord, la situation étant rendue encore plus difficile, parmi autres, par le déclenchement d'une épidémie de choléra (J. Nouzzille 2006 : 20-24). Les alliés se sont retirés donc à Varna et ont décidé de mouvoir le théâtre des opérations justement sur le territoire de la Russie. Pour cela, une forte escadre Anglo-Française a débarqué, comme on le sait bien, des troupes alliées et ottomanes en Crimée (2/14 septembre 1854), troupes qui se dirigeront vers la forteresse bien consolidée de Sevastopol (A. Gouttman 2003 : 197-209). Après les victoires d'Alma (A. Gouttman 2003 : 209-224 ; E.V. Tarlé, II, 1952 : 87-109) (8/20 septembre) et Inkerman (E.V. Tarlé, II 1952, : 153-178) (24 octobre/5 novembre), les alliés ont entouré le puissant centre de Sevastopol, où ils ont mené une guerre acharnée de positions (P. Cernovodeanu 1992 : 85).

* * *

Pendant toute la période de la guerre de Crimée, la coalition anti-Russe a déroulé une intense activité diplomatique (N. Ciachir 1985 : 52). L'occupation de la Moldavie et de la Valachie en juillet 1853 a eu un large écho parmi l'opinion publique européenne, ainsi que parmi les cercles diplomatiques. Il s'agissait d'un *cassus belli*, dans l'acception donnée par les grands pouvoirs à l'Empire Ottoman. La situation des Principautés a été ainsi étroitement liée au problème de l'évitement, du déclenchement et du déroulement de la guerre. Cette connexion a été mentionnée avec des sous-entendus ou exprès aussi dans les bien connues actions et actes diplomatiques liés à la médiation du conflit: le Mémorandum de la conférence des représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Prussie (Therapia, 16 juillet 1853, st. n.); le Protocole des Conférences de Balta Liman (25 juillet 1853, st. n.), conclu entre Reşid Pacha et les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prussie et de la France; la Note de Vienne, du 18 août 1853 (st. n.); la rencontre des empereurs de la Russie, de l'Autriche et de la Prussie en septembre 1853; la Note de Olmütz (L. Boicu 1972 : 91-94). Suivant le déroulement de ces actes et actions, la question des Principautés a évolué à son tour.

Le 8 septembre 1853 (st. n.), les Autrichiens ont élaboré un projet d'instructions adressé aux représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la France et de la Prussie, à Constantinople, qui prévoyait pour la première fois et expressément l'évacuation des

Principautés par les troupes russes, et, par le Protocole du 9 février 1854 (st. n.), l'Autriche et la Prussie se sont déclarées solidaires avec la France et l'Angleterre concernant la consolidation de l'Empire Ottoman et le maintien de son intégrité, dont la condition était l'évacuation de Principautés par les Russes. Plus tard, les pouvoirs occidentaux ont sommé la Russie d'évacuer les Principautés jusqu'au 30 avril (st. n.), et le 5 mars 1854 (st. n.), la France, l'Angleterre, la Prussie ont signé le Protocole par lequel ils rejetaient les propositions de la Russie de mettre fin au conflit. Dans les tentatives de conciliation entre la Russie et l'Autriche, les Principautés ont occupé, à ce moment-là, la première place (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 138 ; Gh. Platon 2005 : 328-329).

Les Autrichiens ont rejeté l'offre de la Russie d'exercer un protectorat commun sur les Principautés, en échange de la neutralité. La conclusion du Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, le 12 mars 1854 (st. n.), et la déclaration de guerre ont été suivies par le Protocole de la Conférence de Vienne (9 avril 1854 - st. n.), par lequel l'Autriche et la Prussie ont considéré les actes de l'Angleterre et de la France (c'est-à-dire la guerre) comme « *fondées en droit* », témoignant ainsi qu'elles étaient liées à ces pouvoirs dans un double but : le maintien de l'intégralité de l'Empire Ottoman, et l'évacuation des Principautés par les Russes (celle-ci était la condition essentielle). Parmi les raisons de la détérioration des rapports entre la Russie et l'Autriche, mais aussi parmi celles du rapprochement du cabinet habsbourgeois de la France et de l'Angleterre, l'occupation des Principautés par la Russie a détenu une place importante. Par conséquent, celle-ci a été la raison qui a conduit à la conclusion de la Convention prussienne-autrichienne du 20 avril 1854 (st. n.), et aussi au remplacement de l'occupation russe des Principautés par une autre, autrichienne. Par la convention mentionnée, l'Autriche obtient l'appui de la Prussie, ensuite de la Diète allemande, concernant l'occupation des Principautés et son maintien, dans le sens de la garantie des intérêts allemands dans la direction de la grande voie navigable vers l'Est – le Danube.

Par les protocoles de Vienne, du 17 et 23 mai 1854 (st. n.), conclus entre l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prussie, on confirme la relation entre le Traité d'alliance franco-anglais et la Convention autrichienne-prussienne, soulignant le but constant des quatre pouvoirs : le maintien et l'assurance de l'intégrité de l'Empire Ottoman et l'évacuation des Principautés par les troupes russes. L'acte politique suivant, qui a montré la place importante détenue par les Principautés Roumaines dans les relations internationales, a été la Convention de Boyadji-Keuy (14 juin 1854 - st. n.) (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 139 ; L. Boicu 1972 : 112).

Partant de l'aspect de l'occupation des Principautés, la question a acquiert des dimensions plus amples devenant « *vraiment roumaine et internationale* », par son inclusion parmi les quatre points de base de la paix et la tentative de la solutionner en 1855 et 1856, et par la prise en compte du désir d'Union des Roumains. Les *quatre points* sur lesquels l'Angleterre, l'Autriche, la France et la Turquie étaient tombées d'accord le 8 août 1854 (st. n.) prévoyaient: 1. remplacer le protectorat tsariste des Principautés par une garantie des grands pouvoirs européens; 2. liberté de navigation sur le Danube; 3. revoir le traité de 1841 concernant les Détroits; 4. annuler le droit de protection détenu par les pouvoirs étrangers sur les co-religionnaires de l'Empire Ottoman (L. Boicu 1972 :315).

Le 26 novembre 1854 (st. n.), par l'*Article additionnel* à la Convention du 20 avril (st. n.), les Principautés Roumaines ont été introduites dans le système fédéral allemand de défense, acte auquel a adhéré aussi la Diète allemande (9 décembre 1854 - st. n.). La situation des Principautés a été aussi le point principal de connexion entre l'Article additionnel à la Convention du 20 avril (st. n.) et le Traité anglo-franco-autrichien du décembre 1854 (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 140).

Le 2 décembre 1854 (st. n.), l'Angleterre, l'Autriche et la France ont conclu leur traité d'alliance (*Acte și documente*, II, 1889 : 548-550). Il semble que l'Autriche a signé le traité

poussée par les insistances de Napoléon III (L. Boicu, 1972 : 319 ; R. Gildea 1987 : 180-181). Le traité conclu le 2 décembre 1854 (st. n.) prévoyait qu'aucune des parties n'entrerait dans quelque engagement avec la Russie sans consultation préalable, que l'Autriche s'obligeait de défendre les principautés contre tout retour des armées russes, que l'occupation autrichienne de la Moldavie n'empêcherait la liberté d'action des troupes anglo-franco-turques et que les alliés formeraient à Vienne une commission en vue d'examiner et de régler toute question se rapportant à l'état provisoire et exceptionnel des Principautés (L. Boicu 1972 : 320).

Le 22 décembre 1854 (st. n.), l'Autriche a signé avec la France une convention qui garantissait, pendant la crise orientale, l'intégrité territoriale et le « calme » pour les Etats italiens. Bien que le traité n'ait pas engagé l'Autriche dans la guerre, comme les Français et les Anglais l'auraient voulu, il a approché le moment de la fin des hostilités militaires (L. Boicu 1972 : 321).

Il est le moment de remarquer que dans la politique de la France se faisait déjà visible une note d'insistance concernant la question des Principautés, dans le sens de l'importance spéciale accordée à la solution de leur problème selon une nouvelle formule, ni ruse, ni autrichienne.

Dès le 16/28 décembre 1854, réunis à Vienne, les représentants diplomatiques de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre adressaient à Gorceakov un mémorandum par lequel ils déclaraient de commun accord l'abolition du protectorat de la Russie sur la Moldavie, la Valachie et la Serbie et leur placement sous la garantie collective des grands pouvoirs, sous la suzeraineté ottomane (*Acte și documente*, II, 1889 : 559-560 ; T.W. Riker 2000 : 27).

Le 18 février/2 mars 1855, le tsar Nicolae I est mort, et son successeur, Alexandre II (1855-1881) a adopté une position plus conciliante, quoiqu'il a demandé la continuation des opérations militaires, pour l'obtention de conditions de paix meilleures, en vue de sauver le prestige de la Russie. Les Roumains, de l'autre côté, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour convaincre les pouvoirs alliés de l'utilité de la participation militaire des Principautés à ce conflit – comme il avait été le cas du royaume de la Sardaigne, le 14/26 janvier 1855 (P. Cernovodeanu 1992 : 85).

La Russie a accepté les *quatre points* comme base des négociations de paix le 28 novembre 1854 (st. n.), mais l'ouverture officielle de la conférence diplomatique a eu lieu le 3/15 mars 1855 (st. n.) (L. Boicu 1972 : 321 ; Gh. Platon 1985 : 167 ; T.W. Riker 2000 : 28-34 ; L. Boicu 1975 : 130-135 ; M. Marțincu 2006 : 26-36 ; N. Corivan 1931 : 25-28). A Vienne, entre le 3/15 mars et le 23 mai/4 juin 1855, ont eu lieu les conférences des grands pouvoirs. Dans le Protocole no. 1, du 3/15 mars, on prévoyait le placement des Principautés sous leur garantie et l'enlèvement du protectorat exclusif russe (*Acte și documente*, II, 1889 : 615-621 ; A. Iordache 1992 : 85). L'enlèvement de la tutelle russe pour les Principautés avait suggéré de manière inhérente l'idée de la modification ou de l'abrogation du Règlement Organique (T.W. Riker 2000 : 28). Le futur statut des Principautés Roumaines commençait à prendre contour.

On peut affirmer qu'à l'ouverture de la Conférence de Vienne (mars 1855) l'idée de l'Union avait acquiert une place bien claire dans la vision de l'opinion publique européenne et dans les calculs politiques de certains hommes d'Etat (L. Boicu 1972 : 334-337). Le Grec A.C. Dondolo avait proposé, par exemple, même avant 1853, dans une brochure (*Quelques mots sur la question d'Orient*, Corfu), un plan de division de l'Empire ottoman par la formation de 5 royaumes, dont un Moldo-Valache (L. Boicu 1972 : 334). Mais c'était la France qui a eu le mérite d'avoir apporté en discussion, comme objectif de ses insistances, la solution du problème des Principautés par l'Union. Elle a décidé d'introduire dans le débat de la conférence l'idée de l'Union, « *tellement chère aux Roumains* » et familière aux Français plus

ou moins avisés (L. Boicu 1984 : 59). Officiellement, le problème de l'Union des Principautés est imposé comme question européenne (Gh. Platon 1985 : 167).

A la séance de la Conférence du 5/17 mars 1855, le baron de Bourqueney mettait l'idée de l'Union sur la table des négociations, objectant à une question de formulation du point 1 et montrant qu'il ne voulait pas exclure la possibilité de réunion, un jour, des territoires de ces deux pays (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 141 ; M. Marțincu 2006 : 33). Le 14/26 mars 1855, le même représentant de la France a présenté un mémorandum de son gouvernement dans lequel il proposait l'Union des Principautés (*Acte și documente*, II, 1889 : 638-643 ; *Români la 1859*, I, 1984 : 49-53 ; Gh. Platon 2005 : 329-330). Celle-ci était envisagée comme une combinaison dont le but était de soustraire les Principautés à une influence exclusive et de former une barrière naturelle contre les tentatives de menacer l'Empire ottoman (L. Boicu 1972 : 337 ; Gh. Platon 1985 : 167 ; N. Corivan 1970 : 967). Dans le mémorandum on mettait en évidence le fait que l'Union se basait sur l'identité de langue, d'usages, de lois, d'intérêts, qu'elle était unanimement désirée et préconisée par le Règlement organique. On a proposé aussi un règne héréditaire à prince indigène ou mieux encore à prince choisi d'une famille régnante européenne (L. Boicu 1972 : 337-338).

La proposition de la France, argumentée dans l'esprit positif de l'époque et avec la promesse d'assurance des intérêts généraux européens, était difficile à négliger, mais pas vraiment facile à imposer. L'Angleterre n'agréait pas l'idée de l'Union à ce moment-là, la considérant « inopportune ». Comme les tentatives directes de la France n'ont pas réussi à « vaincre » le préjugé anglais concernant l'Union, Paris n'a plus entrepris rien pour une période pour faire triompher son point de vue, montrant pourtant qu'il ne considérait pas la question solutionnée, mais seulement remise à plus tard (T.W. Riker 2000 : 33). En ce qui concerne la question des Principautés, la Conférence de Vienne avait été importante non seulement par le fait qu'on avait introduit en discussion leur problème et on avait mis en évidence l'attitude des différents pouvoirs par rapport à celle-ci (T.W. Riker 2000 : 34). Excepté la Russie, qui avait une attitude indéfinie concernant l'Union, la France restait pour le moment la seule protectrice déclarée des aspirations nationales roumaines (L. Boicu 1964 : 60). Sur son agenda politique, le problème de l'Union a acquis une importance claire en ce qui regarde le chapitre concernant la solution de la question orientale.

Dans un discours prononcé à l'ouverture des Corps législatifs, Napoléon III mentionnait le fait que les Conférences de Vienne ont été impuissantes concernant la conclusion de la paix. Pendant une année, l'Angleterre et la France ont sauvé la Turquie, ont gagné deux batailles, forçant la Russie à évacuer les Principautés et à se retirer en défense dans la Crimée (*Acte și documente*, II, 1889 : 824-825 ; A. Iordache 1984 : 87). Napoléon III confessait ainsi publiquement qu'il était l'auteur de cette solution et son défenseur au niveau international.

Bien que la Conférence de Vienne avait pris fin sans pouvoir solutionner le problème de la guerre, et que la France soutenait les Roumains, il existait pourtant dans l'arsenal diplomatique de Napoléon III aussi une idée de réserve, celle de céder les Principautés Roumaines à l'Autriche, en échange de la Lombardie, qui devait revenir à la Sardaigne. Mais, parmi des solutions viables, le problème de l'Union des deux Principautés s'est fait de plus en plus de place dans les combinaisons diplomatiques européennes, et, par les efforts de l'émigration roumaine, elle a acquis une importance et une consistance plus grandes qui l'ont imposée dans les débats de l'opinion publique, surtout de celle française, réceptive aux problèmes liés à l'idée de nation, en général, et surtout à la question roumaine (Gh. Platon 2005 : 330).

Dans les conditions de l'échec de la Conférence diplomatique de Vienne et de l'intensification de la lutte des Roumains pour l'Union, lutte appuyée par la partie la plus active de l'opinion publique européenne, les représentants des grands pouvoirs et les divers

cercles politiques ont opéré une série de réévaluations des points de vue concernant le sort des Principautés. Les grands pouvoirs ont tissé une série de projets qui étaient pourtant loin de la lettre du point 1 des bases préliminaires de la paix: en décembre 1855 et en février 1856, on reprendra même l'idée de compensation de l'Autriche avec la domination des Principautés. La chute du Sevastopol, le 8 septembre 1855 (st. n.), a eu pour conséquence, entre autres, le fait que les quatre points, comme bases préliminaires de la paix, sont devenus cinq (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 142).

Jusqu'à la fin, comme on le sait bien, la Conférence de Vienne – à la proposition de la délégation anglaise – a décidé le transfert de la question roumaine pour la Conférence des ambassadeurs de Constantinople (février 1856). Le 11 février 1856 (st. n.), les plénipotentiaires de l'Angleterre, de l'Autriche, de la France, de la Turquie se réunissaient donc, en conférence, à Constantinople, réalisant la formulation d'un document ayant 30 articles, qui mettait les bases d'un futur statut international des Principautés (*Acte și documente*, II, 1889 : 917-921 ; A. Iordache 1984 : 89 ; L. Boicu 1972 : 350-358). L'œuvre de la Conférence de Constantinople n'était pourtant pas située sur des principes solides. Elle a été le résultat de compromis et d'idées confuses, qui ont finalement mécontenté toutes les parties intéressées (L. Boicu, V. Cristian, Gh. Platon 1980 : 143 ; T.W. Riker 2000 : 37 ; Șt. Ceaușu 2006 : 45). Les représentants des cinq grands pouvoirs se sont réunis, par conséquent, à Vienne aussi, pour discuter les préliminaires de paix, en vue de conclure un armistice et un traité dans un délai de trois semaines, à Paris (A. Iordache 1984 : 90 ; L. Boicu 1972 : 358-362 ; A. Goultman 2003 : 379-396).

* * *

Pendant la guerre de Crimée, mais aussi pendant la période qui lui a suivi immédiatement après, les leaders de l'émigration roumaine ont eu un rôle extrêmement important dans le sens de l'assurance d'une présence et d'une consistance réelle de la solution de l'Union des Principautés. Au début de la guerre, les révolutionnaires roumains qui se trouvaient à Vidin et à Șumla ont essayé de passer dans les Principautés, mais ont dû renoncer, à cause de la méfiance avec laquelle ils avaient été regardés par les autorités ottomanes. La peur que, après le départ des Russes des Principautés, la révolution allait triompher ici et que celles-ci allaient se soustraire à la suzeraineté ottomane a fait que tous les émigrants roumains aient été éloignés de la proximité du théâtre des opérations par Omer Pacha, celui-ci étant « pressé » par l'Autriche et même par la France, qui excluait donc de ses objectifs un tel encouragement d'une révolution ; pourtant, certains sont restés à Vidin (Ștefan, Nicolae et Alexandru C. Golescu [Albu], Cristian Tell).

A Constantinople, à côté de Ion Ghica, Dimitrie Kretzulescu et autres patriotes, activait le général Gheorghe Magheru. Dans le plan diplomatique, il a adressé, le 30 avril/12 mai 1854, une lettre à l'ambassadeur anglais à la Porte, Charles Stratford Canning, où il plaidait pour l'armement des Roumains, et aussi pour l'obtention de nouveau de la Bessarabie.

Dans le mémoire annexé à la lettre, le général Gheorghe Magheru exposait clairement les doléances partagées par tous les patriotes (l'union des Principautés, autonomie, une force armée permanente, le retour de la Bessarabie à la Moldavie) (P. Cernovodeanu 1992 : 83).

En rejetant la participation à la guerre, mais aussi étant données les conditions de l'institution de l'occupation turco-autrichienne en 1854, ainsi que par le geste significatif de l'arrêt et de la condamnation de Ion C. Brătianu en France (C. Angelescu 2005 : 145), les émigrants roumains se sont rendu compte que l'accomplissement des désirs nationaux par la voie de la révolution, dans le contexte d'une insurrection européenne, était entré sur une ligne morte. Ainsi, à partir de ce moment-là, ils commenceront à canaliser leurs efforts dans la

direction plus prometteuse des démarches auprès des cabinets européens et de la coordination de leur activité avec celles des patriotes restés dans le pays (V. Stan 1994 : 387).

Les actions et l'attention des exilés se sont concentrées surtout vers les facteurs de décision les plus influents dans le cadre de la politique occidentale, tenant compte aussi du fait que la France, l'Angleterre, la Sardaigne et la Prussie se montraient favorables à l'idée de création d'un Etat-tampon au Bas-Danube, ayant des intérêts clairs et de perspective dans cette zone – économiques et politiques. Les anciens révolutionnaires se sont transformés, comme on le sait bien, en publicistes et écrivains infatigables, au service des intérêts de leur patrie, se concentrant dans les deux capitales qui décidaient le sort de l'Europe à cette époque-là - Paris et Londres (N. Corivan 1937 : 4 ; N. Iorga 1917 : 204). Mais la plupart des exilés se sont concentrés à Paris, où les « *mémoires d'une jeunesse vécue et les liens faits dans différents cercles politiques et culturels les attirait encore plus* » (N. Corivan 1937 : 4). Cela était dû aussi, certainement, à la nouvelle politique externe promue par le deuxième Empire français. Les révolutionnaires roumains exilés qui se trouvaient dans la capitale de la France faisaient des efforts intenses et cherchaient à établir des liens avec les cercles diplomatiques et politiques français, pour pouvoir, avec leur aide, avoir une influence suffisante sur Napoléon III et sur sa politique externe. Le rapprochement des exilés de celui-ci n'a pas été vraiment facile, parce qu'ils avaient une série de relations avec les radicaux français et ceux-ci étaient les adversaires déclarés de l'empereur et de son régime politique personnel (V. Stan 1994 : 388-389).

La France est devenue, dans ce contexte favorable, mais non pas facile, le terrain principal de déroulement de l'activité des exilés, à la fois dans les cercles politiques officiels que parmi l'opinion publique (V. Stan 1994 : 388). L'an 1853 allait apporter ainsi un changement visible dans l'activité politique déployée par les exilés roumains en France. Pendant la guerre de Crimée, dans laquelle l'Angleterre et la France ont lutté contre la Russie, les exilés ont vu les premiers fruits de leurs espoirs. Cela allait être l'époque des mémoires, des protestes, des articles de journal, des études sur la politique européenne, essayant de mettre en évidence le rôle présent et pour l'avenir des Principautés dans la Question orientale, ainsi que la solution favorable et pratique que l'Union aurait représenté, entre autres (N. Corivan 1937 : 7).

Parmi les personnalités françaises notoires qui ont soutenu les démarches des Roumains en vue de gagner l'appui de la diplomatie européenne se sont remarqués : Jules Michelet, Edgar Quinet, Paul Bataillard, H. Desprez, J.A. Vaillant, Saint Marc Girardin. L'opinion publique a été informée intensément par la presse française, qui a publié une série de nouveautés et de commentaires sur le problème roumain. Parmi les journaux français qui ont promu une telle campagne, nous rappelons : "Le Siècle", "Journal des Débats", "Revue des deux Mondes", "Le Constitutionnel", "Messenger du Midi" (Platon 1995 : 169 ; Isar 2002 : 111-124). Dans la presse, ainsi qu'en dehors de la presse, sur le fond de l'esprit dominant de l'époque, de confiance et d'espoir concernant l'idéal national, les frères Brătianu, les frères Golești, Kogălniceanu, Heliade Rădulescu sont mentionnés pour une série de relations avec les « *personnages les plus hauts* » qui ont incliné la balance en faveur de l'appui de l'Union (N. Corivan 1937 : 6).

En ce qui concerne la stratégie de l'émigration roumaine en France, dès le 12 juillet 1853 (st. n.), immédiatement après l'entrée des Russes dans les Principautés, C.A. Rosetti, Ștefan Golescu, Cezar Bolliac, l'archimandrite Iosaphat Snagoveanul et Ioan Voinescu II ont adressé, d'abord, au Ministre français de l'Extérieur, Drouyn de Lhuys, un mémoire par lequel ils l'informaient sur les rapports des « provinces danubiennes » avec la Porte, et dans lequel ils protestaient contre la violation de la frontière roumaine par la Russie (Stan V. 1994 : 389). Le proteste respectif a été publié le 14 juillet (st. n.), dans le journal « La Presse », et ensuite inclus par Armand Levy dans sa brochure, *La Russie sur le Danube* (V. Stan 1997 :

85 ; N. Adăniloiaie, A. Iordache, P. Oprescu, Al. Porțeanu, V. Stan 1985 : 102-103).

Un autre exilé du groupe de ceux de Paris, le radical I.C. Brătianu, a démontré la même énergie en appuyant les droits et les aspirations de sa nation. Dans un mémoire (*Din scrierile și cuvântările lui Ion C. Brătianu* 2002 : 96-100, 152-158) adressé pendant la même année à l'empereur Napoléon III lui-même, Brătianu exposait la situation politique et militaire des Roumains qui se trouvaient sous la suzeraineté ottomane et le protectorat russe. Après avoir mis en évidence l'existence ininterrompue de la nation roumaine, comptant 12.000.000 habitants, sur le territoire situé entre Tisa, Nistru, la Mer Noire et le Danube, l'auteur considérait qu'elle représentait un élément de culture et de civilisation dans cette partie de l'Europe. Dans la guerre qui venait de commencer, les Principautés pouvaient offrir une aide importante aux alliés, leur fournissant des hommes et des vivres. Il ne s'agissait pas de pays conquis, mais de pays soumis à la Porte par la reconnaissance de sa suzeraineté. Les Roumains aspiraient depuis longtemps à l'idéal de leur unité politique dans un seul Etat, mais, comme celui-ci était un objectif plus difficile à atteindre dans les circonstances existantes, s'imposait d'abord l'Union des Principautés, dont la paix de l'Orient dépendait en grande mesure.

Ion C. Brătianu sollicitait l'appui de l'empereur de la France pour la formation d'un « *Etat roumain fort, constitué sur les rives du Danube* », par l'union de la Valachie et de la Moldavie complétée de nouveau dans ses frontières d'avant 1812 (c'est-à-dire le retour de la Bessarabie), qui aurait pu entretenir une armée de 100.000 personnes et une réserve deux fois plus nombreuse. On continuait en suggérant un argument de la perspective française – la France avait tout l'intérêt de soutenir la formation aux portes de l'Orient d'un Etat de 6.000.000 Roumains, car il aurait trouvé ici un grand nombre de facilités et un débouché important pour ses produits industriels. « *L'armée de l'Etat roumain serait l'armée de la France en Orient, ses ports de la Mer Noire et sur le Danube seraient des entrepôts français, et à cause de l'abondance de notre bois de construction, ces ports seraient en même temps les chantiers de la marine française ; les produits bruts de ces pays riches alimenteraient à profit les fabriques de la France, qui trouverait en échange un grand débit dans les mêmes pays. Enfin, la France aura tous les avantages d'une colonie, sans avoir les dépenses que celle-ci occasionne. La comparaison n'est pas exagérée ; faute d'une métropole, nous avons adopté la France depuis longtemps pour notre deuxième patrie ; elle est devenue la source vive dont nous extrayons notre vie morale et intellectuelle. Depuis la grande Révolution, dont les principes parlaient à nos instincts et aux traditions de notre nation, la France est devenue notre idéal et nous nous sommes donnés à elle, et, bien qu'elle n'ait jamais répondu à notre appel, nous n'avons jamais tourné nos yeux d'elle et nous n'avons jamais cessé de mettre notre espoir en elle, malgré son indifférence ; et justement au moment où son influence semblait disparaître complètement en Europe, nous avons toujours cru que c'est sa mission de présider à la régénération de l'Europe.* » (*Din scrierile și cuvântările lui Ion C. Brătianu*, 2002 : 157-158). La signification majeure des arguments de ce document, la sincérité et l'élan de ses formulations, l'enchaînement logique des intérêts mis en jeu et des perspectives, attrayants pour une politique française qui cherchait des appuis dans l'Est de l'Europe, ont peut-être fait écho aux intuitions de Napoléon III.

Pendant les années suivantes, les exilés ont intensifié leurs démarches initiales auprès des cercles dominants français, cherchant à maintenir éveillée leur attention concernant les Principautés. De nouveaux mémoires ont été adressés à Napoléon III, aux ministres de l'Extérieur Drouyn de Lhuys et Alexandre Walewski, au prince Jérôme Napoléon, aux représentants diplomatiques de la France de différentes capitales européennes, surtout à l'ambassadeur français à la Porte, Edouard Thouvenel.

Un ample mémoire concernant la situation des Principautés, dans lequel on demandait, par exemple, entre autres, leur réunion dans un royaume et le retour de la Bessarabie volée par

les Russes en 1812, est soumis par Nicolae Golescu et C.A. Rosetti au prince Jérôme Napoléon - le cousin de l'empereur de la France -, le 23 avril/4 mai 1854, profitant de sa présence dans la capitale ottomane (V. Stan 1994 : 389).

Un mémoire similaire était adressé par Gheorghe Magheru au maréchal Saint-Arnaud, commandant des armées françaises au théâtre de guerre de la Crimée (V. Stan 1994 : 390).

Le problème roumain est devenu ainsi une composante de plus en plus claire et présente dans la pensée politique de beaucoup d'hommes de science, de journalistes et de publicistes de l'Occident, étant transmis, par leurs écrits, à l'opinion publique, ce qui le transformait, de cette manière, en préoccupation européenne.

Saint Marc Girardin écrivait, le 7 mai 1854 (st. n.), dans un article intitulé « La position des Principautés du Danube dans l'avenir » in « Journal des Débats », montrant que le traité d'alliance conclu entre la France et l'Angleterre concernait « à juste titre » l'occupation des Principautés par la Russie. Le même auteur montrait que, au moment de la conclusion de la guerre, le sort des Principautés ne devait plus être abandonné au protectorat de la Russie ou de la Turquie, mais donné à un protectorat commun de l'Europe. Ainsi, l'Europe devait accorder aux Principautés un statut de neutralité (N. Isar 2002 : 111-113). Le même publiciste montrait plus tard, en novembre 1854, dans les pages du même journal, que pendant l'été qui venait de passer il y avait eu dans les Principautés Roumaines un état de confusion après la retraite des Russes et l'occupation de ces territoires par les Turcs et les Autrichiens. Les Moldo-Valaches désiraient des institutions libérales, désir que la France devait accomplir. Bien que ce pouvoir fût à ce moment-là partisan de l'occupation autrichienne, les Roumains étaient contre cela, car l'Autriche aurait empêché l'organisation d'une armée nationale (N. Isar 2002 : 115). Les détails et l'évolution des situations donnaient ainsi de la force aux arguments de la politique, dans les yeux du lecteur.

Le grand historien Jules Michelet aussi a commencé à s'occuper assidûment de l'état des Principautés Roumaines et du problème roumain. Il s'adressait directement aux peuples de l'Occident, les exhortant de ne pas oublier ceux de l'Europe Orientale qui, par leur résistance contre les invasions de l'Asie ont rendu possible une civilisation plus florissante dans l'ouest européen. Parmi ces peuples se trouve le peuple roumain, encadré ainsi dans la vision généreuse d'une responsabilité générale européenne. En ce sens, si les Polonais et les Hongrois avaient déjà retenu l'attention de l'Europe, les Roumains commençaient à peine à être connus. « *Huit millions de gens parlant la même langue, ayant la même nation, l'une des grandes nations du monde, passent inaperçus ! Pourquoi ? C'est le fondement même de leur misère ; frappés par une mer déchaînée, par cent peuples divers, changeant toujours de maître, ils ont fatigué l'attention et ont empêché l'observation de leur mobilité visible* ». Pour cette raison, soutenait Michelet, leur passé devait être étudié et reconsidéré. C'est toujours cette grande personnalité française qui montrait que le peuple roumain a été doué de deux caractéristiques qui l'ont aidé à résister durant les siècles : la patience et la flexibilité. Le peuple roumain était résolu dans ses convictions concernant ses héritages provenant de ses ancêtres : le port, les habitudes, la langue et le nom de Roumains. S'il lui manque l'esprit d'agressivité, le peuple roumain a gardé la foi et la détermination de ses ancêtres (N. Adăniloiaie, A. Iordache, P. Oprescu, Al. Porțeanu, V. Stan 1985 : 105).

Un autre historien et publiciste français, Elias Regnault, considérait, en même temps, dans le même esprit de l'histoire et de l'époque, que la seule formule efficace et viable du problème roumain consistait dans la réalisation d'un Etat de tous les Roumains, dans les limites naturelles de l'ancienne Dacie, comprenant ainsi toutes les provinces historiques roumaines qui, « *malgré les morsures séculaires, [...] ont gardé l'unité de nation, l'unité de langue, l'unité d'usages et de sentiments* » (România la 1859, II, 1984 : 13-19, 121-131).

Plus tard, dans la perspective de l'ouverture du Congrès de paix de Paris, le bien connu publiciste français Paul Bataillard éditait une brochure dans laquelle il démontrait que

l'Union des Principautés était le premier point du problème oriental (*Românii la 1859*, II, 1984 : 20-63 ; Iorga 1923 : 311-324). « *Attentif depuis plus de 10 ans aux événements qui se succèdent sur les rives du Danube, ayant le privilège exceptionnel de connaître la Moldo-Valachie non seulement des études qui me poussent vers cette terre fouillée par tant de peuples, mais aussi par les relations durables avec un grand nombre de dignitaires des plus dignes de ce malheureux pays, j'ai considéré pouvoir apporter quelques clarifications dans cette première question que débattront les délégués des grands pouvoirs de l'Europe* » (*Românii la 1859*, II, 1984 : 20).

Un autre ami du peuple roumain, l'historien français Ed. Quinet, montrait que 8 millions de Roumains demandent l'appui de l'Occident, étant des frères de sang des peuples latins de l'Ouest. De toutes les langues romaines, le roumain s'approche le plus du latin, celui-ci étant le trait distinctif le plus saillant des Roumains. On leur a enlevé tout, sauf la langue, et ce que les Moldo-Valaches désiraient, l'Union, était à moitié accompli, parce que leur langue était reçue dans la famille des langues latines (N. Adăniloiaie, A. Iordache, P. Oprescu, Al. Porțeanu, V. Stan 1985 : 108).

Il est évident que, en grande partie, les publications européennes pro-roumaines se sont fait connues ainsi à l'opinion publique européenne à l'époque respective, en général, mais on peut dire que nulle part ailleurs cet argument n'a résonné de manière plus convaincante que pour le public français. Ces publications ont fini par influencer le problème roumain dans une mesure sensible, ainsi que les actions en cours de déroulement de la diplomatie française concernant les Principautés Roumaines. Continuant la série de mémoires en faveur des Roumains, en juin 1855 Ion C. Brătianu et N. Golescu sollicitaient, par exemple, au prince Napoléon une audience pour exposer la situation des Principautés et demander son appui en faveur du peuple roumain. Par l'intermédiaire du publiciste Edmond Texier, le prince répondait ensuite qu'il allait recevoir volontiers les deux leaders de l'émigration roumaine (V. Stan 1994 : 395).

Dans ce contexte, Cezar Bolliac a entrepris, lui aussi, une intense activité à Paris, pour faire connaître la cause nationale du peuple roumain aux cercles de décision de la diplomatie occidentale. Pour cette activité, il a travaillé toujours directement, à travers des mémoires. Cezar Bolliac nourrissait pour Napoléon III une ancienne admiration, qu'il lui avait gardée aussi après le coup d'Etat du 2 décembre 1852 (st. n.) et voyait en lui un défenseur potentiel de la cause du peuple roumain. Le 15 février 1854 (st. n.), il a adressé à l'empereur une lettre accompagnée par un mémoire succinct concernant la question des Principautés. Bolliac sollicitait, entre autres, le 20 février (st. n.), une audience à l'empereur, et a été annoncé par le secrétaire de celui-ci qu'il serait reçu vendredi, 10 mars, 11h30 (O. Papadima 1966 : 187).

Un peu plus tard, le 23 mars 1854 (st. n.), le même Bolliac a adressé à l'empereur un deuxième mémoire, accompagné par une série de documents. En 1855, il a essayé de nouveau à contacter Napoléon III et, le 10 mars (st. n.), par un mémoire, il lui présentait son dernier travail, une carte en relief des Principautés Roumaines. A ce mémoire, il a reçu la réponse du secrétaire de l'empereur, Emile Hubain, qui l'assurait qu'il présenterait à l'empereur le mémoire et la carte (O. Papadima 1966 : 188).

Les Roumains essayaient même à démontrer à Napoléon III et aux diplomates français qu'il était impératif pour eux que la France soutienne la lutte de libération des peuples du sud-est de l'Europe. C'est toujours sur cet aspect que Ion C. Brătianu insistait dans la lettre-mémoire envoyée à Edouard Thouvenel le 25 février 1855 (st. n.). Seulement par la constitution des Etats roumain et polonais, les seuls sur lesquels la France aurait pu compter pour exercer son influence dans l'Orient, devenait-il possible de mettre fin à l'expansion de la Russie dans cette partie de l'Europe (V. Stan 1994 : 391 ; A. Stan 1993 : 65-67).

De 1855 date aussi le mémoire adressé à Napoléon III par N. Golescu. Voyant dans l'empereur la personnalité politique la plus bienveillante aux Roumains, l'auteur du mémoire

exprimait son espoir que la guerre de Crimée ne sera pas sans conséquences favorables pour les Principautés (V. Stan 1994 : 391). Malgré les preuves d'une politique hésitante de la part du chef de l'Etat français, Ion C. Brătianu voyait pourtant dans l'empereur la personnalité disposée de venir à l'appui des idéaux roumains (A. Stan 1993 : 68).

La même année, toujours Ion C. Brătianu, concerné par l'occupation autrichienne des Principautés Roumaines, publiait à Paris un autre mémoire destiné à Napoléon III, repris en traduction, quelques ans plus tard, par « Românu » (Le Roumain), en 1860 (*Din scrierile și cuvântărilor lui Ion C. Brătianu*, 2002 : 196-240). Ion C. Brătianu analysait, cette fois-ci, clairement, la politique orientale de l'Autriche, démontrant de manière convaincante les intentions expansionnistes de celles-ci aux bouches du Danube. « *Quant à la France, peut-elle rester insensible chaque fois que les autres peuples font un pas pour s'approcher d'elle ? Depuis qu'elle s'est rompue de l'ancien état des choses, pour incarner en soi les principes d'un nouvel état, [...] la transformation de l'Europe selon l'image de la France est devenue une nécessité absolue pour elle, car son sort est de triompher ou d'être vaincue en même temps que les nouvelles idées. [...] La reconstruction de l'Orient sur les bases des nationalités est, aussi, une condition sine-qua-non pour qu'il puisse se civiliser, et personne ne peut nier les conséquences heureuses qui résulteraient pour l'Occident si l'Orient venait élargir son centre d'activité. Mais le plus grand profit de cela reviendrait à la France. Aimée jusque là par tous les peuples, pour ses intentions généreuses, elle deviendrait sans doute l'idole et l'arbitre des peuples de ces régions, qui lui devraient leur renaissance à la vie, à la lumière. Cette mission de la France est indiquée par les dispositions et la situation même de l'Orient* » (*Din scrierile și cuvântărilor lui Ion C. Brătianu*, 2002 : 233-244).

On peut dire que, si les attentes des Roumains de la part de la France étaient devenues, après 1853, maximales, la France elle-même avait trouvé dans l'émigration roumaine les défenseurs les plus convaincus d'une politique française déterminée et d'envergure dans l'est de l'Europe. A quel point Napoléon III était-il déterminé à suivre une telle stratégie, à long terme, c'était toujours incertain en 1855, mais on voyait déjà qu'une telle intention ne manquait pas de la politique française, et les Principautés, leur nouveau statut et leur Union en tant que solution européenne de stabilité dans le sud-est de l'Europe formaient l'élément central de l'action de la diplomatie française à la fin de la guerre de Crimée.

BIBLIOGRAPHIE

- Acte și documente relative la istoria renascerei României*, (1889) [Actes et documents concernant l'histoire de la renaissance de la Roumanie] (publiés par Ghenadie Petrescu, Dimitrie A. Sturdza et Dimitrie C. Sturdza), vol. II, Tipografia Carol Göbl, București.
- Adăniloiaie Nichita, Iordache Anastasie, Oprescu Paul, Porțeanu Alexandru, Stan Apostol, (1985) *Unitatea națională a românilor în epoca modernă (1821-1918)* [L'Unité nationale des Roumains à l'époque moderne (1821-1918)], Editura Academiei, București.
- Angelescu Constantin, (2005) *Scrieri alese. Drept, istorie și cultură* [Ecrits choisis. Droit, histoire et culture], éd. Et étude introductive par Dumitru Vitcu, Editura Junimea, Iași.
- Blanchard Marcel, (1950) *Le Second Empire*, Collection Armand Collin, Paris.
- Bled Jean-Paul, (1987) *François Joseph*, Fayard, Paris.
- Boicu Leonid (1972), *Austria și Principatele Române în vremea războiului Crimeei (1853-1856)* (L'Autriche et les Principautés Roumaines pendant la guerre de Crimée – 1853-1856), Editura Academiei, București;

- Boicu Leonid (1975), *Geneza „chestiunii române” ca problemă internațională* (La genèse de la «question roumaine» comme problème international), Editura Junimea, Iași.
- Boicu Leonid, (1984) *Unirea Principatelor Române în dezbaterile forurilor internaționale (1855-1859)* [L'Union des Principautés Roumaines dans les débats des fors internationaux – 1855-1859], dans le tome *Unirea Principatelor și Puterile Europene* [L'Union des Principautés et les Pouvoirs Européens], Editura Academiei, Bucuresti.
- Boicu Leonid, (1973) *Adevărul despre un destin politic. Domnitorul Grigore Al. Ghica (1849-1856)* [La vérité sur un destin politique : le prince régnant Grigore Al. Ghica (1849-1856)], Editura Junimea, Iași.
- Bury Patrick, (1976) *La carrière diplomatique au temps du Second Empire*, în „Revue d'Histoire Diplomatique”, juillet-décembre.
- Ceașu Mihai-Ștefan, (2006) *Austria și sud-estul Europei în perioada războiului Crimeii* [L'Autriche et le sud-est de l'Europe pendant la période de la guerre de Crimée], dans le vol. *Congresul de pace de la Paris (1856). Prefaceri europene. Implicații românești* [Le Congrès de paix de Paris, 1855. Transformations européennes. Implications roumaines] (vol. édité par Dumitru Ivănescu et Dumitru Vitcu), Editura Junimea, Iași.
- Cernovodeanu Paul, (1992). *Inițiativa românești de dobândire a Basarabiei în perioada războiului Crimeii (1854-1856)*, în „Revista Istorică”, tom III, nr. 1-2
- Ciachir Nicolae, (1985) *Problema orientală la mijlocul secolului XIX. Războiul Crimeii. Pacea de la Paris* [Le problème oriental au milieu du XIXe siècle. La guerre de Crimée. La paix de Paris], în „Studii și articole de istorie” [Etudes et articles d'histoire], , tom LI-LII,
- Ciachir Nicolae, Bercan Gheorghe, (1984)*Diplomația europeană în epoca modernă (1566-1919)* [La diplomatie européenne à l'époque moderne, 1566-1919], Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Corivan Nicolae, (1931) *Din activitatea emigranților români în Apus (1853-1857). Scrisori și memorii* [De l'activité des émigrants roumains dans l'Occident – 1853-1857. Lettres et mémoires], Editura Cartea Românească, București.
- Corivan Nicolae, (1937) *La politica orientale di Napoleon III e l'unione dei Principati Romeni*, Institutul Grafic „Presa Bună”, Iași.
- Crousse Franz, (1984) *Peninsula Greco-slavă. Trecutul, prezentul și viitorul său. Studiu istoric și politic* [La Presqu'île Greco-Slave. Son passé, son présent, son avenir. Etude historique et politique], in *România la 1859. Unirea Principatelor Române în conștiința europeană. Texte străine* [Les Roumains en 1859. L'Union des Principautés Roumaines dans la conscience européenne. Textes étrangères], vol. II, Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Din scrierile și cuvântările lui Ion C. Brătianu. Lupta pentru renașterea națională* (2002) [Ecrits et discours de I.C. Brătianu. La lutte pour le réveil national], travail édité à l'aide du Ministère de l'Education et de la Recherche, Tipografia „Moldova”, Iași.
- Duroselle J.B., (1964) *L'Europe de 1815 à nos jours. Vie politique et relations internationales*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Gildea Robert, (1987) *Barricades and borders. Europe (1800-1914)*, Oxford University Press.
- Gouttman Alain, (2003) *La guerre de Crimée. 1853-1856. La première guerre moderne*, Perrin, Paris.
- Independența României. Documente*, (1977) vol. II, Partea I, „Corespondență diplomatică străină (1853-1877, mai)” [L'indépendance de la Roumanie. Documents, « Correspondance diplomatique étrangère, 1853-1877, mai »], coord. Ionel Gal, Editura Academiei, București.
- Iordache Anastasie, (1984) *Stabilirea noului statut internațional al Principatelor Române în perspectiva Unirii* [La détermination du nouveau statut international des Principautés

- Roumaines dans la Perspective de l'Union], dans le tome *Unirea Principatelor și Puterile Europene* [L'Union des Principautés et les Pouvoirs Européens], Editura Academiei, București.
- Iordache Anastasie, Stan Apostol, (1987) *Apărarea autonomiei Principatelor Române (1821-1859)* [La défense de l'autonomie des Principautés Roumaines, 1821-1859], Editura Academiei, București.
- Iorga Nicolae, (1917) *Histoire des relations entre la France et les Roumains*, Imprimeria Progresul, Iași.
- Iorga Nicolae, (1923) *Un colaborator francez al Unirii Principatelor - Paul Bataillard* [Un collaborateur français de l'Union des Principautés – Paul Bataillard], discours tenu le 9 février 1923, à l'Académie Roumaine „Memoriile Secției Istorice”, seria III, tom I, Mem. 7.
- Isar Nicolae, (2002) *Istoria modernă a românilor. Edificarea statului național (1848-1866)* [L'histoire moderne des Roumains. L'édification de l'Etat national (1848-1866)], Editura Universității din București.
- Istoria Românilor*, (2003) [L'histoire des Roumains], vol. VII, t. I, „Constituirea României moderne (1821-1878)” [La Constitution de la Roumanie moderne, 1821-1878], coord. Dan Berindei, Editura Enciclopedică, București.
- Lenz Thierry, (1995) *Napoléon III*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Madaule Jacques, (1973) *Istoria Franței* [L'histoire de la France], vol. II, Editura Politică, București.
- Marțincu Monica, (2006) *Conferința diplomatică de la Viena (1855) și „chestiunea română”* [La Conférence diplomatique de Vienne – 1855 – et la question roumaine], dans le vol. *Congresul de pace de la Paris (1856). Prefaceri europene. Implicații românești* [Le Congrès de paix de Paris – 1856. Transformations européennes. Implications roumaines] (vol. édité par Dumitru Ivănescu et Dumitru Vitcu), Editura Junimea, Iași.
- Maurois André, *Istoria Angliei*, Ediție actualizată de Michel Mohrt, Editura Orizonturi, București.
- Milza Pierre, (2004) *Napoleon III*, Perrin, Paris.
- Neagoe Stelian (1986), *Istoria Unirii românilor - de la începuturi la Cuza Vodă* (L'histoire de l'Union des Roumains – des commencements jusqu'à Prince Cuza), Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Nouzille Jean, (2006) *Intervenția franco-britanică în Dobrogea în 1854* [L'intervention franco-britannique en Dobroudja en 1854], in „Revista de Istorie Militară” [Revue d'histoire militaire], nr. 3-4 (95-96), București.
- Papadima Ovidiu, (1966) *Cezar Bolliac*, Editura Academiei, București.
- Platon Gheorghe (1998), *Reflecții privind locul „problemei românești” în politica europeană în anii luptei pentru Unire (1856-1859)* (Réflexions sur la place du « problème roumain » dans la politique européenne aux années de la lutte pour l'Union – 1856-1859), dans le vol. *De la constituirea națiunii la Marea Unire. Studii de istorie modernă* (De la constitution de la nation jusqu'à la Grande Union. Etudes d'histoire moderne), tome II, Editura Universității „Al. I. Cuza”, Iași.
- Platon Gheorghe, (1974) *Lupta românilor pentru unitate națională. Ecouri în presa europeană (1855-1859)* [La lutte des Roumains pour l'unité nationale. Echos dans la presse européenne (1855-1859)], Editura Junimea, Iași.
- Platon Gheorghe, (1985) *Istoria modernă a României* (L'histoire moderne de la Roumanie), Editura Didactică și Pedagogică, București.
- Platon Gheorghe, (2005) *Românii în veacul construcției naționale. Națiune, frământări, mișcări sociale și politice, program național* [Les Roumains au siècle de la

- construction nationale. Nation, turbulences, mouvements sociaux et politiques, programme national], Editura Enciclopedică, București.
- Rădulescu Mihail Sorin, (2006) *Un diplomat francez din veacul al XIX-lea, Eugene Poujadé* [Un diplomate français au XIXe siècle, Eugene Poujadé], dans le vol. *Războiul Crimeii. 150 de ani de la încheiere* [La guerre de Crimée. 150 ans depuis sa fin], préface, chronologie et coordination du volume, Adrian Silvan Ionescu, Editura Istros, Brăila.
- Riker T. W., (2000) *Cum s-a înfăptuit România. Studiul unei probleme internaționale (1856-1866)* (La fondation de la Roumanie. Etude d'un problème international – 1856-1866), Ediție de Dan Jumară, Editura Alfa, Iași.
- România în relațiile internaționale (1699-1939)* (1980) („La Roumanie dans les relations internationales – 1699-1939”), coord. Leonid Boicu, Vasile Cristian, Gheorghe Platon, Editura Junimea, Iași.
- România. Documente străine despre români* (1992) [Roumanie. Documents étrangers sur les Roumains] (recueil de documents réalisé par Teodor Bucur, Ioana Burlacu, Ștefan Hurmuzache, Tahsin Gemil, Manole Neagoe, Silvia Popovici, ed. a II-a, București.
- Românii la 1859. Unirea Principatelor în conștiința europeană. Documente externe* (1984) [Les Roumains en 1859. L'Union des Principautés dans la conscience européenne. Documents externes], vol. I, Editura Științifică și Enciclopedică, București.
- Séguin Philippe, (1994) *Ludovic Napoleon cel Mare*, Editura Fundației Culturale Române, București.
- Stan Apostol, (1993) *Ion C. Brătianu și liberalismul român* [Ion C. Brătianu et le libéralisme roumain], Editura Globus, București
- Stan Valeriu, (1997) *Ion Voinescu II (1808-1855)*, Editura Silex, București.
- Stanciu Ion, Oncescu Iulian, (2004) *Românii în timpurile moderne. Reperele unei epoci* [Les Roumains aux temps modernes. Les repères d'une époque], Editura Cetatea de Scaun, Târgoviște.
- Taftă Lucia, (2006) *Rapoartele diplomatice franceze despre războiul Crimeii* [Les rapports diplomatiques français sur la guerre de Crimée], dans le vol. *Războiul Crimeii. 150 de ani de la încheiere* [La guerre de Crimée. 150 ans depuis sa fin], préface, chronologie et coordination du volume, Adrian Silvan Ionescu, Editura Istros, Brăila.
- Tarlé E. V., (1952) *Războiul Crimeei*, vol. I-II, Editura de Stat pentru Literatură Științifică, București.